

 Manuela GOUET
(dgs@bonnetable.fr)

 6 juin 2025

 6 documents

REVUE DE PRESSE DU 31 MAI AU 6 JUIN 2025

1



72 Maine Libre - Les titres départementaux par équipes se jouent ce week-end à Bonnétable

Quotidien Le Maine Libre, vendredi 6 juin 2025

2



Bonnétable - Les Allemands de Twistringén ont rendu visite à leurs amis sarthois

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, vendredi 6 juin 2025

3



Bonnétable - Judo et Simca avec le comité de jumelage

L'Action Républicaine, vendredi 6 juin 2025

4



Bonnétable - École à la maison en Sarthe : ces parents se battent pour instruire leur fille en famille

actu.fr, vendredi 6 juin 2025

5



Bonnétable - Nicolas Goujat, candidat pour 2026 avec sa liste « Agir pour l'avenir »

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 3 juin 2025

6



Bonnétable - Le club accueille les meilleurs pongistes sarthois

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 3 juin 2025

72 Maine Libre - Les titres départementaux par équipes se jouent ce week-end à Bonnétable

Quotidien Le Maine Libre, vendredi 6 juin 2025, 312 mots

Ce week-end se tiendront à Bonnétable, les championnats de Sarthe par équipes. Seront attribués les titres départementaux dans toutes les divisions : Pré-régionale, départementale 1 à départementale 5.

Au programme

Samedi, à partir de 14 heures

En D1. Poule de 3. Première rencontre. Le Mans Sarthe TT8 – Mamers CS3. **En D3.** 1/4 finale. La Flèche TT3 – Le Mans Sarthe TT 14. Bonnétable 4 – Le Mans Sarthe TT12. Anille Braye 1 – Mayet 2. Le Mans Sarthe TT11- Maresché 5. **En D4.** La Chapelle ALT 10 – Arnage US 7. Le Lude CP 1 – CSCM 3. La Chapelle ALT8 – Château-du-Loir 3. Sablé TT 5- Arnage US 6. **En D5.** Par tirage au sort, Montfort TT5, Moncé 4 et Anille Braye TT 2 sont qualifiées pour les 1/2 finales. Le Lude 2 – Loué 4.

Dimanche à partir de 9 heures

En D1. Mayet 1 – perdant Le Mans TT 8 - Mamers CS3. **En D2.** La Suze ES3 – Maresché 3. Vibraye ASTT 4 – Trangé 1. **En D3.** Vainqueur La Flèche TT3 – Le Mans TT14, contre vainqueur Anille Braye TT1- Mayet2. Vainqueur Bonnétable 4 – Le Mans STT 12, contre vainqueur Le Mans Sarthe TT11 – Maresché 5. **En D4.** Vainqueur La Chapelle ALTT 10- Arnage US 7, contre vainqueur La Chapelle ALTT8- Château du Loir3. Vainqueur Le Lude CP1 – CSCM TT3, contre vainqueur Sablé TT 5 – Arnage US 6. **En D5.** Anille Braye 2 – Vainqueur Le Lude 2 – Loué 4. Finales. A partir de 14 h 30. En D0. Bonnétable 1 – Le Mans Sarthe TT6. En D1. Mayet 1 – Vainqueur Le Mans Sarthe TT TT8 – Mamers CS 3. Suivi des autres rencontres en D2, D3, D4 et D5.

Bonnétable - Les Allemands de Twistringén ont rendu visite à leurs amis sarthois

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, vendredi 6 juin 2025, 397 mots

Le comité de jumelage de Bonnétable -Twistringén a accueilli 34 Allemands venus renforcer les liens d'amitié qui unissent les villes depuis bientôt 50 ans.

C'était week-end de fête à Bonnétable. Les Allemands de Twistringén, 34 au total, sont venus rendre visite aux Sarthois. Parmi eux, Jens Bley, maire de la commune, et Heike Harms, présidente du comité de jumelage allemand, ont partagé plusieurs temps forts aux côtés de Marie-Laure Pléver, maire de Bonnétable.

« Ce séjour n'était pas seulement placé sous le signe de la convivialité, il marquait surtout le lancement de la préparation du 50^e anniversaire de notre jumelage, que nous célébrerons à Bonnétable en 2027 », explique Catherine Gilot, présidente du comité bonnétablien.

Ces échanges ont fait naître de vraies amitiés et des souvenirs intergénérationnels »

Catherine Gilot

Présidente du comité bonnétablien

Les visiteurs ont découvert les richesses locales. « Nous avons souhaité leur faire vivre une expérience authentique et variée », précise Catherine. La visite de la brasserie artisanale Bonne'Et Ale, conduite par Julien Laredo, a été un vrai moment de partage, avec dégustation de ses bières Le Pavillon.

Visite du Vieux Mans

Le groupe s'est ensuite immergé dans l'histoire du Vieux Mans ou du blockhaus, avant de découvrir le Centre de patrimoine de facture instrumentale, une visite qui a captivé tous les participants.

Catherine souligne aussi la convivialité des activités de plein air : « La balade en canots sur la Sarthe a été très appréciée, tout comme la rencontre entre judokas allemands et le club local, qui a renforcé les liens entre nos communautés. »

Samedi matin, le groupe s'est retrouvé à Saint-Aignan pour visiter le château. « Une belle façon de conclure cette semaine d'échanges, avant un repas chaleureux à Jauzé avec les familles d'accueil, indispensables à la réussite de ces rencontres », conclut-elle. Tout au long du séjour, les maires et organisateurs ont souligné l'importance de ces échanges. « Ce lien existe aussi grâce à l'implication fidèle des familles d'accueil, que nous remercions. Pour beaucoup, ces échanges ont fait naître de vraies amitiés et des souvenirs intergénérationnels », ajoute Catherine.

Les 50 ans en 2027

En 2026, une délégation du comité et des associations sportives de Bonnétable se rendra à Twistringén pour inviter officiellement leurs homologues à cet anniversaire exceptionnel, prévu à l'Ascension 2027.



Les découvertes culturelles et la halte gourmande chez Bonne'Et Ale ont séduit tous les invités. © Le Maine Libre

Bonnétable - Judo et Simca avec le comité de jumelage

L'Action Républicaine, vendredi 6 juin 2025, 181 mots

Dans le cadre d'un séjour organisé par le Comité de jumelage Bonnétable-Twistingen, où de nombreux Allemands étaient attendus, six judokas du club de Twistingen ont passé une journée conviviale aux côtés de leurs homologues de La Patriote Judo. Liés depuis trente ans par une solide amitié sportive, les deux clubs entretiennent des échanges réguliers qui renforcent les liens entre les deux villes.

Parmi les temps forts de la journée, une visite du musée Simca de Bonnétable, exceptionnellement ouvert pour l'occasion, a permis au groupe de découvrir la collection automobile unique de la famille Lhuissier.

Cette visite, tout comme le barbecue qui a clôturé la journée, a été entièrement organisée et financée par le club de Bonnétable.

L'après-midi s'est poursuivi sur le tatami avec une séance d'entraînement partagée, fidèle à la tradition instaurée depuis les débuts de leur rencontre. La journée s'est conclue par un barbecue convivial, qui a permis à chacun de profiter d'un dernier moment ensemble et de prévoir déjà de futures retrouvailles.



Lors de la visite du musée Simca, de Bonnétable. © dr

Bonnétable - École à la maison en Sarthe : ces parents se battent pour instruire leur fille en famille

actu.fr, vendredi 6 juin 2025, 1313 mots

Lucile et Axel ont construit un projet de vie autour de l'Instruction En Famille(IEF) de leur fille Appoline, à Bonnétable. Mais cette année, tout risque d'être remis en cause.



Avec l'Instruction en famille, Appoline apprend aussi bien avec les manuels et exercices adaptés par sa maman qu'au contact de la nature, à son domicile, à Bonnétable (Sarthe)

Habitant Bonnétable depuis sept ans, Lucile et Axel, 28 et 31 ans, ont construit leur vie de famille autour d'un projet : l'Instruction en famille, autrement dit, l'école à la maison, pour leur fille, Appoline, aujourd'hui âgée de 6 ans. Un choix pour respecter les besoins de leur enfant et pour lier cette éducation à la proximité avec la nature et le vivant.

Une vie en contact avec la nature

"Nous nous sommes installés ici pour avoir des chevaux dans notre jardin, nous sommes passionnés d'animaux, nous vivons entourés de forêt, nous avons une blaireautière, nous voyons les renards, les sangliers, les cerfs, ça fait partie de notre quotidien d'observer la nature", dépeint la jeune maman.

Avant d'expliquer ce projet de vie : "Depuis toujours, on voit que notre fille n'est pas pareille. On a tout de suite su qu'elle ne serait pas adaptée à l'école. Nous avons souffert durant notre scolarité, mon conjoint et moi, nous ne souhaitons pas imposer cela à notre fille. Nous avons donc fait le choix de l'Instruction En Famille."

Les changements dans le régime de l'IEF

Il y a quatre ans, une simple déclaration auprès des services de l'Éducation nationale et auprès de la mairie suffisait pour faire l'école à la maison.

Les parents avaient alors pour obligation de subir un contrôle de la part de la mairie tous les deux ans, pour attester que l'environnement était propice à l'instruction de l'enfant et tous les ans, les inspecteurs de l'Éducation nationale contrôlaient la bonne progression de l'instruction pour que l'enfant acquiert les compétences attendues en fin de scolarité.

Mais une loi promulguée en août 2021 a changé la donne. Désormais, les parents doivent demander l'autorisation d'instruire leur enfant suivant quatre motifs : l'état de santé ou le handicap, la pratique intensive d'activité sportive ou artistique, l'itinérance de la famille en France et enfin, l'existence d'une situation propre à l'enfant motivant le projet éducatif.

De 72 000 familles en IEF en 2020, leur nombre n'a cessé de diminuer jusqu'à atteindre 35 000 familles en 2024.

Une instruction pensée autour de l'enfant

Parmi elles, celle de Lucile, Axel et Appoline, qui continue pour la quatrième année l'Instruction En Famille, avec comme motif celui de la situation particulière de leur enfant.

Qui évoque également des troubles du sommeil et d'autres problèmes de santé chez sa fille, "pour lesquels nous sommes en plein diagnostic".

Appoline est suivie, entre autres, par une orthopédagogue. Lors de son bilan, la professionnelle des apprentissages "a certifié que l'école n'était vraiment pas une option pour elle, que cela lui serait délétère. Notre fille est aujourd'hui sur un niveau CP, sur certains points elle est en avance par rapport au niveau attendu, sur d'autres en retard, mais elle progresse, à son rythme. Et j'adapte vraiment tous les supports que je peux trouver à elle, à ses besoins, à ses troubles".



Chaque découverte est prétexte à l'apprentissage en IEF

Un projet de vie autour de l'IEF

En vrac, la petite fille rencontre d'autres enfants en IEF au skate park du Mans ou lors des cours à la cité du cirque. Elle fréquente l'école de danse de Bonnétable et pratique la voltige équestre. Sans oublier les nombreuses sorties à la bibliothèque, ou plutôt les bibliothèques, ainsi que les activités culturelles et artistiques proposées sur le territoire.

Le tout couplé à l'observation, au quotidien, de la nature, des animaux et l'expérimentation des connaissances avec du concret, comme le potager ou la mécanique avec son papa.

Un contrôle qui se passe mal

Une vie qui risque cependant de basculer. Voilà trois mois, la famille a subi un contrôle pédagogique. Lucie est toujours sous le choc. "Jusqu'ici, nous avions un inspecteur formidable. Il respectait la loi, et ne se concentrait pas juste sur ce que faisait notre enfant mais aussi sur tout ce que nous mettions en place pour elle. Les contrôles ont toujours été positifs", rapporte-t-elle.

Cette fois, changement de ton avec une nouvelle inspectrice. Lucie s'aventure : "elle devait avoir des consignes ou je ne sais quoi, car après en avoir parlé autour de nous, nous avons constaté que quatre autres familles avec des enfants ayant des troubles du neurodéveloppement ont aussi été victimes d'un contrôle abusif." Le terme est lâché.

La maman dénonce "un comportement dans le jugement, la négation des troubles de l'enfant, le fait que les supports, matériel pédagogique et autre matériel mis à la disposition ce jour-là de l'inspectrice pour montrer la réalité de l'IEF d'Appoline n'ont pas été regardés".



Expérimentations, expériences, sorties culturelles, la vie en IEF est riche d'enseignements

Un rapport et des fausses affirmations ?

À la réception du rapport de ce contrôle, Lucile dit tomber des nues devant "tant d'inexactitudes" et de "fausses affirmations", à ses dires.

Parmi elles, un passage sur la médication d'Appoline par sa maman. "Il est écrit que 'Madame médicamente sa fille alors que le conseiller pédagogique atteste qu'il n'y a pas d'agitation'. J'avais juste donné des fleurs à Appoline pour l'aider à gérer l'anxiété inhérente à un tel contrôle avec ses troubles du neurodéveloppement ! Il est dit aussi qu'elle ne fait pas de sport alors que c'est faux !"

Le résultat de ce premier contrôle étant jugé négatif, rendez-vous était donné le 12 mai 2025 pour un second contrôle, avec de nouvelles personnes.

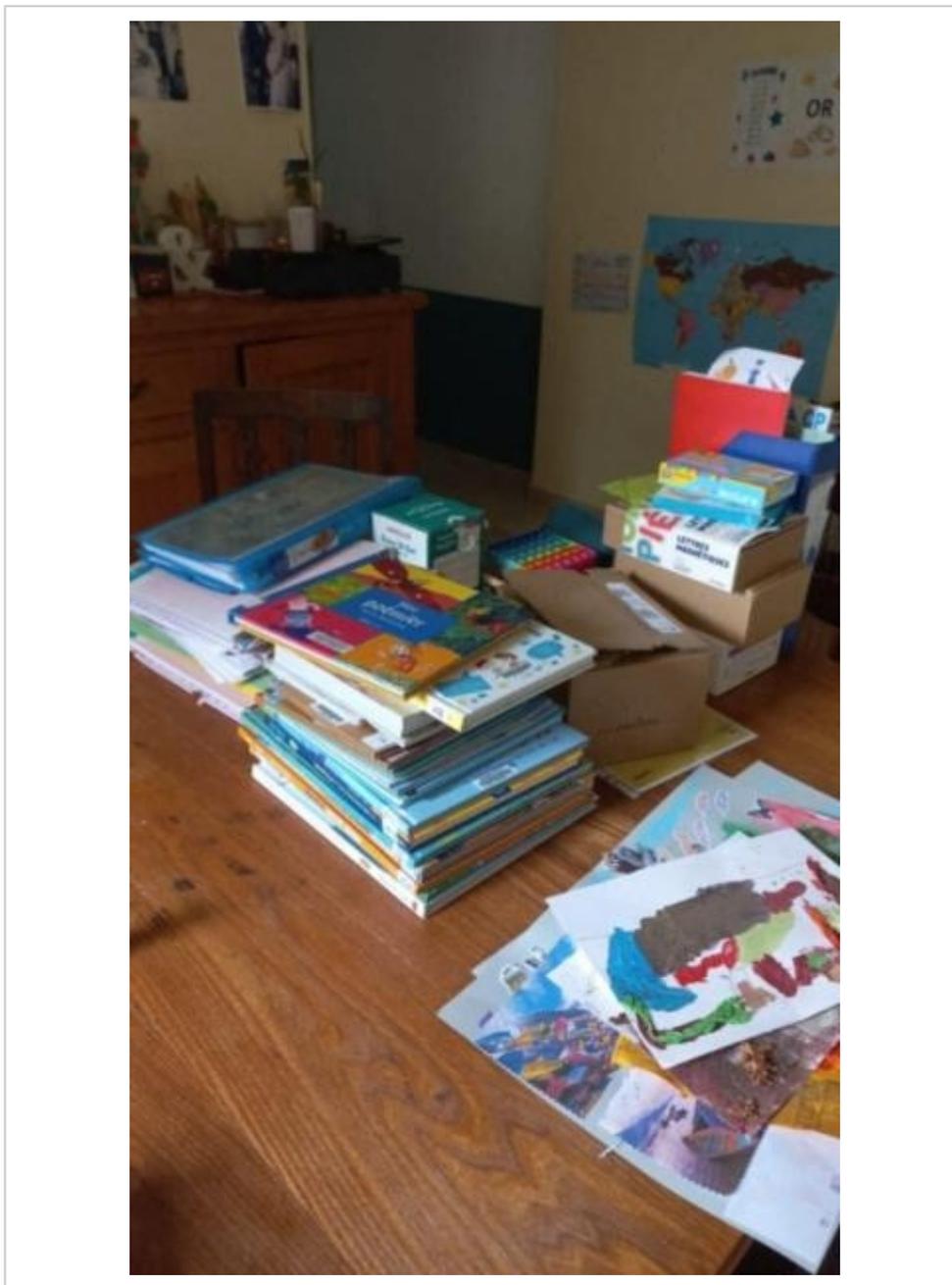
Entre-temps, les parents avaient accompli nombre de démarches. "On fait un contre-rapport listant point par point tout ce qui était faux. On a pris un avocat pour faire annuler ce premier contrôle. Notre fille était tellement traumatisée après celui-ci qu'elle voulait même changer de nom ! Malgré tout, le second contrôle a été maintenu."

Silence radio du côté de la DSDEN ?

Et c'est là que la situation prend une autre tournure puisque selon Lucie, personne ne se serait présenté au domicile de la famille ce jour-là.

Rien de rassurant pour la famille puisqu'en cas de refus de ce second contrôle, ou d'un résultat négatif, la loi prévoit une injonction de rescolarisation sous quinze jours pour l'enfant. Couplée à l'impossibilité de demander l'autorisation de l'instruction en famille pour l'année suivante.

"Pour ce contrôle, j'ai envoyé quatre mails à la DSDEN, on a appelé seize fois, on a envoyé deux recommandés, nous n'avons toujours pas de réponse. On a fait la demande d'autorisation, nous n'avons que jusqu'au 31 mai pour le faire. Il est hors de question qu'ils nous disent qu'on a refusé ce contrôle ! Nous sommes prêts à aller au tribunal pour défendre nos droits !"



Manuels, livres, etc. le matériel pédagogique ne manque pas pour l'instruction d'Appoline

La DSDEN tenue à la confidentialité

De son côté, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Sarthe explique, dans un courriel reçu à la rédaction mercredi 4 juin, devoir "garantir la confidentialité des informations personnelles des élèves et leurs familles". Et ne peut donc communiquer "des informations spécifiques à caractère personnel".

Florence Martineau, cheffe de cabinet de la DSDEN de la Sarthe précise : "de façon générale, toutes les familles qui obtiennent l'autorisation de l'IEF sont tenues par des obligations, notamment de contrôle. Lorsque le premier contrôle fait état de résultats insuffisants, un second contrôle est programmé".

Bonnétable - Nicolas Goujat, candidat pour 2026 avec sa liste « Agir pour l'avenir »

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 3 juin 2025, 310 mots

Déjà engagé en 2023 lors des municipales partielles sur la liste Bonnétable Autrement, Nicolas Goujat, 53 ans, inspecteur qualité fournisseur dans le BTP et installé à Bonnétable depuis 2008, revient avec sa propre liste : « Agir pour l'avenir ».

Il porte un projet ambitieux et tourné vers l'avenir. « Je souhaite une opposition constructive pour redonner du souffle à notre commune », affirme-t-il.

Alors que la maire sortante, Marie-Laure Pléver, ne s'est pas encore déclarée, il prend les devants avec des priorités clairement définies.

Relancer l'attractivité de Bonnétable

Il veut créer « les conditions permettant aux jeunes, familles et professionnels de s'installer durablement. » Sa stratégie repose sur une politique volontariste pour attirer entreprises et industriels, soutenir les agriculteurs locaux, développer l'emploi, favoriser le retour des médecins et dynamiser le tourisme.

Souhaitant une gestion rigoureuse, il propose un audit énergétique et financier des bâtiments communaux avant toute décision d'investissement. En urbanisme, il souhaite réhabiliter les logements vacants en centre-ville pour revitaliser le cœur de la commune.

Le sport occupe une place importante dans son programme, avec la création d'un centre multisport et un projet de piscine financée par des partenaires extérieurs.

Sur le plan éducatif, « le maintien durable des classes dépend d'une politique forte pour renforcer l'attractivité de la ville. » Il souhaite aussi revoir l'aide à l'école privée, « nécessaire pour garantir l'égalité entre les enfants de Bonnétable, mais trop élevée, au risque de désavantager l'école publique. »

Enfin, pour soutenir l'économie locale, il prévoit d'encourager la communication des commerces, d'organiser des animations régulières et d'instaurer des périodes de piétonnisation temporaire pour redynamiser le centre-ville.

Animé par la volonté « de faire évoluer Bonnétable dans le respect de ses traditions », Nicolas Goujat invite les habitants à s'associer à son projet : bonnetable2026@yahoo.com



Nicolas Goujat, candidat aux municipales 2026, présente les grandes lignes de sa liste « Agir pour l'avenir ». © Le Maine Libre

Bonnétable - Le club accueille les meilleurs pongistes sarthois

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 3 juin 2025, 280 mots

Le club de la Patriote de Bonnétable, section tennis de table, présidé par Luc Lefèvre, va vivre un moment fort ce week-end.

Le club accueille les championnats de la Sarthe par équipes, une compétition majeure qui vient clôturer la saison pongiste départementale.

Pendant deux jours, les meilleurs clubs du département s'affronteront pour décrocher les titres dans toutes les divisions : Pré-régionale et Départementales 1 à 5.

20 équipes samedi

Le programme débute samedi à 14 h avec les quarts de finale des D1, D3, D4 et D5. Vingt équipes, soit 80 joueurs, seront réparties sur 19 tables, entre la salle spécifique du club et le gymnase. Dimanche, les demi-finales auront lieu dès 9 h, avant les grandes finales prévues à 14 h 30.

La Patriote dans la course aussi

La Patriote ne se contente pas d'accueillir l'événement, elle y joue un rôle actif. Après une excellente saison, deux de ses équipes sont qualifiées pour disputer les titres Sarthe.

L'équipe fanion, victorieuse de sa poule en Pré-régionale, accède à la Régionale la saison prochaine. Elle visera le titre avec Tahys Vallée, Paul Transon, Julien Tenin et Olivier Brochot.

L'équipe 4, également vainqueur de sa poule, promue en Départementale 2, défendra ses chances avec Franck Archambaud, Valentin Monchatre, Jimmy Chable et Benjamin Maunder.

Avec ses 98 licenciés, le club a tout prévu pour faire de ce week-end une belle fête du sport : entrée gratuite, buvette et restauration sur place.

« Le public est invité à venir nombreux pour soutenir les joueurs et vibrer au rythme des échanges qui s'annoncent disputés et spectaculaires », conclut le président.



L'équipe de Pré-régionale de la Patriote Bonnétable, composée de Tahys Vallée, Paul Transon, Julien Tenin et Olivier Brochot. © Le Maine Libre